

Moudon, le 4 mars 2026

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 3 mars 2026
Présidence : Elsa Bonhert Deprez

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 104/26

Demande d'autorisation d'entreprendre les travaux de mesures de protection contre le danger de glissement de terrain au lieu-dit Les Combremonts, parcelle n°632, relatifs au préavis 81/25

- vu le préavis de la Municipalité No 104/26 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

1. autorise formellement la Municipalité à entreprendre les travaux de mesures de protection contre le danger de glissement de terrain au lieu-dit Les Combremonts, parcelle n°632, relatifs au préavis 81/25,
2. prend acte que la Municipalité est autorisée à engager toute démarche utile, y compris par voie de procédure, afin de récupérer la participation financière des propriétaires fonciers n'ayant pas donné leur accord,
3. prend acte que les conditions financières, comptables et d'amortissement arrêtées dans le préavis n° 81/25 demeurent applicables.

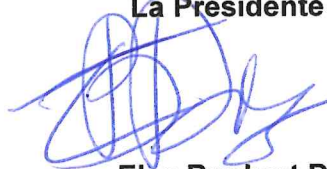
Le préavis No 104/26 est accepté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance du 3 mars 2026.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

La Présidente :

La Secrétaire :



Elsa Bonhert Deprez Nicole Wyler